

SEANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mil vingt, le 10 Juillet à 18H00, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Catherine JONET, Maire.

Présents : Madame JONET Catherine, Monsieur BILLOUX Alain, Madame BLANC Claude, Madame DEGOULANGE Viviane, Madame SEGUR Véronique, Monsieur THEVENET Guy, Monsieur MALLERET Guy, Madame FOUQUET Laure

Absents :

Excusés : Madame SAULNIER Emilie, Monsieur BOURFE-DEBOMY Hervé

Secrétaire de séance : Monsieur Guy MALLERET

ELECTION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Vu le code électoral et notamment les articles L. 288 et R. 133 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°2020-812 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 1647/2020 fixant le nombre de délégués à élire ;

Considérant que les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, à l'issue du 1^{er} tour de scrutin, il reste des mandats à attribuer, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

Election des délégués

Premier tour de scrutin

- ✓ Nombre de votants : 09
- ✓ Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- ✓ Nombre de suffrages exprimés : 09
- ✓ Majorité absolue : 05
- ✓ Ont obtenu :
- Madame Catherine JONET : 09 voix

Madame Catherine JONET, ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamée élue au 1^{er} tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat**

Election des suppléants

Premier tour de scrutin

- ✓ Nombre de votants : 09
- ✓ Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- ✓ Nombre de suffrages exprimés : 09
- ✓ Majorité absolue : 05
- ✓ Ont obtenu :
- Monsieur MALLERET Guy : 09 voix
- Madame SEGUR Véronique : 09 voix
- Monsieur TANTOT Pierre : 09 voix

M. MALLERET Guy, ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamé élu au 1^{er} tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.**

Mme SEGUR Véronique ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamée élue au 1^{er} tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.**

M. TANTOT Pierre ayant obtenu la majorité absolue, **a été proclamé élu au 1^{er} tour de scrutin et a déclaré accepter le mandat.**

Madame Emilie SAULNIER arrive à 18h30, le nombre de conseillers présents est donc de 10.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET COMMUNE

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Catherine JONET, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

Investissement

Dépenses : 88 545,83
Recettes : 99 485,83

Fonctionnement

Dépenses : 418 297,74
Recettes : 418 297,74

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 99 495,83 (dont 10 950,00 de RAR)
Recettes : 99 495,83 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 418 297,74 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 418 297,74 (dont 0,00 de RAR)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mme Catherine JONET, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2020 :

Investissement

Dépenses : 42 065,28
Recettes : 53 431,28

Fonctionnement

Dépenses : 39 520,83
Recettes : 39 520,83

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 53 431,28 (dont 11 366,00 de RAR)
Recettes : 53 431,28 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 39 520,83 (dont 0,00 de RAR)
Recettes : 39 520,83 (dont 0,00 de RAR)

SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT ET ETUDE DE FAISABILITE DE LA STATION D'EPURATION DU BOURG : DEMANDE DE SUBVENTION

Madame le Maire soumet à l'examen des membres du Conseil Municipal le dossier relatif à l'étude du schéma directeur d'assainissement et de faisabilité de la station d'épuration du bourg.

L'estimation des dépenses s'élève à 31 849.00 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- s'engage à inscrire ses travaux aux budget primitif 2020
- sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne aussi élevée que possible
- autorise Mme le Maire à signer tous les documents s'y rapportant

QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de désigner 3 membres pour siéger à la commission de contrôle des listes électorales.

Sont proposés : M. Alain BILLOUX, M. René DELIGEARD, M. Gilles SAULNIER